



DEMANDE DE VISA LIBYE

Date de dernière mise à jour : 13.04.2012

	Tous ressortissants
Délai consulaire	A compter du 15 mars et jusqu'à nouvel ordre L'intéressé doit se déplacer lui-même au dépôt du dossier Bien que la traduction du passeport ne soit plus obligatoire, celle-ci est recommandée pour faciliter l'obtention du visa VSI peut se charger de cette traduction et du retrait du visa
Documents à fournir	
AFFAIRES	<ul style="list-style-type: none">- Bon de commande VSI x2- Passeport original valable 6 mois, sans visa Israélien- Copie du passeport- 2 photos- 2 Formulaires de demande de visa- Numéro de l'invitation délivrée par le bureau d'immigration en Libye à réclamer à la société libyenne après lui avoir adressé la copie de la traduction du passeport- lettre d'invitation de la société libyenne- lettre de mission de la société française- copie du billet d'avion+ Copie de la carte de séjour pour les étrangers
TOURISME	Il faut normalement partir exclusivement en groupe (5 pers) mais VSI peut obtenir : Invitation, Traduction, Visa et Accueil à l'aéroport de Tripoli pour 660 € en individuel <ul style="list-style-type: none">- Bon de commande VSI x2- Passeport original valable 6 mois, sans visa israélien- 2 photos- 2 formulaires- Attestation d'agence aérienne ou maritime- Attestation d'un réceptif en Libye, reconnu par le Consulat+ Copie de la carte de séjour pour les étrangers
VISA DE SERVICE	<ul style="list-style-type: none">- Passeport de service- Note verbale- 2 Formulaires- 2 Photos- Numéro de l'invitation adressée directement au consulat
TRANSIT	On peut rester en transit sans visa durant 24h Sortir de l'aéroport n'est pas autorisé Il n'y a pas d'hôtel dans l'aéroport Les personnes voyageant sur Afriqoyah airways peuvent obtenir un visa de 72h A l'arrivée sauf ressortissants Israël et Suisse.
Infos enfants	Fournir 2 photos et 2 formulaires originaux Les enfants doivent figurer sur l'invitation
Visa à l'arrivée	Le visa peut exceptionnellement s'obtenir à l'arrivée à condition que l'invitation en provenance des autorités libyennes (services d'immigration) soit parvenue 24h avant l'arrivée aux douanes libyennes et sous réserve d'embarquement par la compagnie aérienne Vous devez être en possession d'un courrier des autorités libyennes

	Nous déclinons toutes responsabilités concernant cette procédure.
Validité du visa	De 2 mois à un an à compter de la date de délivrance pour des séjours d'un mois sur place Les validités de visas sont délivrés en fonction de l'invitation reçue par l'Ambassade
Frais consulaires	
1 mois 1 entrée	60 € valable 1 mois
Multiplés entrées et Work Visa (marins y compris)	120 € multiple entrées valable 3 mois 240 € multiple entrées valable 6 mois 480 € multiple entrée valable 1 an
Urgence	
Prestations VSI	
Retrait visa	71.76 €
Traduction assermentée du passeport en arabe	40 €
Informations complémentaires	En voiture, présenter un carnet ATA délivré par l'Automobile Club <u>Horaires d'ouverture du Consulat :</u> 09h30 à 12h pour les dépôts pour les retraits Capitale : Tripoli Monnaie : Dinar Libyen (LYD) 1€ = 1.52 LYD Religions : Musulmans sunnites 97% / Chrétiens 3% Tél. depuis la France : 00 218 Décalage horaire : +1h en hiver

Vous pouvez suivre vos dossiers en cours sur notre site : www.vsiclients.com
 Votre code d'accès est votre numéro de client précédé d'un zéro – le mot de passe est identique à la première connexion

VSI sas – 19/21 avenue Joffre 93800 Epinay sur Seine – Tél. : 08.26.46.79.19
www.vsi.1er.fr – vsi1er@wanadoo.fr

